



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

BUREAU DE RÉGIE INTERNE
BOARD OF INTERNAL ECONOMY

Déclaration

Bureau de régie interne : Divulgence améliorée des dépenses de déplacement et d'accueil des députés

Ottawa – Le 7 mai 2014 – L'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes et président du Bureau de régie interne, a confirmé aujourd'hui que le Bureau a approuvé des améliorations à la divulgation des dépenses de déplacement et d'accueil des députés. Grâce à ces améliorations, la divulgation des dépenses de déplacement et d'accueil des députés correspondra plus étroitement à la pratique de divulgation proactive du gouvernement du Canada concernant les dépenses de déplacement et d'accueil au niveau ministériel.

Ces améliorations font suite à la [motion du 5 mars 2014](#), qui a été adoptée à l'unanimité à la Chambre des communes. De plus, elles s'appuient sur les améliorations annoncées par le Bureau le [23 octobre 2013](#).

Pour plus de renseignements sur la divulgation des dépenses de déplacement et d'accueil des députés et l'amélioration de la production de rapports pour l'exercice 2014-2015, veuillez consulter le [document d'information](#).

Le Bureau de régie interne est l'organe directeur de la Chambre des communes. Il a été créé en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et compte une représentation égale de députés du parti au pouvoir et des partis officiellement reconnus (c.-à-d. ceux qui occupent au moins 12 sièges à la Chambre). Il est présidé par le Président de la Chambre des communes. Le Bureau est chargé d'établir les règlements administratifs, les politiques et les lignes directrices concernant les dépenses et les ressources fournies aux députés pour qu'ils s'acquittent de leurs fonctions parlementaires. Ce pouvoir lui est conféré en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*. Conformément à l'engagement du Bureau à l'égard de la divulgation proactive, les procès-verbaux des réunions du Bureau sont déposés à la Chambre et publiés sur le site Web parl.gc.ca, de même que d'autres documents clés.

- 30 -

Renseignements aux médias :

Heather Bradley, directrice des communications, Bureau du Président de la Chambre des communes
Téléphone : 613-995-7882 | Courriel : heather.bradley@parl.gc.ca